

LE PETIT RENARD DES HAUTES PLAINES DE TIARET: UNE ESPECE MECONNUE EN DANGER!

BENCHOHRA Mokhtar* et AMARA Karim
Institut National des Sciences Vétérinaires, Université de Tiaret, Algérie
 E-mail: mok.benchohra@yahoo.fr

Résumé.- *Le renard (Vulpes) fait partie des espèces animales sauvages non bien connues d'Algérie; la majorité des études réalisées reposent sur des observations de terrain. Dans les hautes plaines de Tiaret vit un petit renard qui n'est cité dans aucun rapport ou étude publiés. Dans cette étude, sont présentés des cas de renard morts sur les routes et d'autres capturés vivants. Les cas exposés, dans le contexte socio-environnemental de la région, témoignent des graves menaces pesantes sur l'épanouissement et la préservation de cette espèce de renard. Il s'agit des accidents mortels sur les routes, du piégeage par l'homme et, particulièrement, l'abondance de chiens (libres et errants); prédateurs potentiels de l'animal et compétiteurs envers son régime alimentaire. En conséquence, des études devraient être réalisées pour la caractérisation de cette espèce animale, et des efforts de vulgarisation et de protection entrepris par les organismes concernés pour sa reconnaissance et sa sauvegarde.*

Mots clés: *Petit renard, haute plaine, Tiaret, espèce menacée, contexte socio-environnemental.*

THE SMALL FOX OF TIARET HIGHLAND PLANE: AN ENDANGERED SPECIES!

Abstract.- *In Algeria, the fox (Vulpes) is still remains a not well known wild species. Moreover, the small leaving in the highland of Tiaret is not mentioned in any report or a published study. This study presents monitored cases of dead fox in the roads and trapped by villagers, in Tiaret's East area. This small fox seem to be native to this area; however, a considerable risk threatens its existence. When the fox dens were closer to human habitation, it increases trapping risk, foxes are frequently strucked by cars in roads, and stray and roaming dog populations may be the most hazard, and serious limiting factors to this endangered fox expansion. Consequently, serious studies must be conducted to recognition this vulpes species and its conservation.*

Key work: *Small fox, highland plane, Tiaret, threats, socioeconomic context.*

Introduction

Le Renard (*Vulpes*) est l'espèce de canidés la plus répandue dans le monde [1]. Cependant, en Algérie le renard reste une espèce animale sauvage non bien connue. Officiellement, les espèces existantes sont le Fennec (*Fennecus zerda*), le renard famélique (*Vulpes rueppelli*) et le renard roux (*Vulpes vulpes*) [2]. Seules les deux premières sont considérées comme espèces protégées par la loi (n° 83-509/1983 et n° 12-235/2012) [3,4].

1.- Matériel et méthodes

1.1.- Zone et période de l'étude

La zone de l'étude est située dans les plaines de Tiaret dans le haut plateau occidental algérien, d'une altitude de plus de 1000 m; localisée entre 35°22 N et 1°19'E,

environ 300km au Sud-ouest de la capitale Alger. Il s'agit d'observations de terrain enregistrées durant une période de 11 mois (allant de décembre 2015 à octobre 2016) sur une zone débutant 8km au Nord-est et se terminant 40 km à l'Est du chef-lieu de Tiaret (Algérie).

1.2.- Méthodologie

Les observations concernent, des études de cas de renards retrouvés morts sur les routes et d'animaux capturés vivants par des villageois dans les plaines de Tiaret (Algérie). Des photographies ont été réalisées pour soutenir cette étude.

1.2.1.- Renards retrouvés morts sur les routes

2.2.1.1.- Cas 1

Le premier renard est découvert mort, le 4 décembre 2015, à coté de la route, environ 20 km à l'Est de chef lieux de la wilaya de Tiaret. L'animal ne présentait aucune blessure apparente (fig. 1).



Figure 1.- Renard mort sur la chaussée (04/12/2015)

1. 2.1.2.- Cas 2

Le deuxième sujet est retrouvé totalement écrasé (fig. 2) sur une route à double voie environ 8 km au Nord-est du chef lieu de la wilaya, le 05 mai 2016.



Figure 2.- Renard retrouvé écrasé sur la route (05/05/2016)

1.2.1.3.- Cas 3

Le dernier cas concerne un renard du même genre, retrouvé mort sur la route non loin du site du cas 1, le 15 juillet 2016. L'animal a succombé à un accident de voiture (fig. 3).



Figure 3.- Renard retrouvé écrasé sur la chaussée (15/07/2016)

1.2.2.- Renards capturés

1.2.2.1.- Cas 1

Il s'agit de deux renards (fig. 4) capturés par un paysan, à la sortie de leur terrier (fig. 5) situé à 200 m d'un regroupement de maisons rurales (site 1), le 19 avril 2016. Le zone est localisée 24km à l'Est de Tiaret, non loin du lieu du cas 1 retrouvé mort.



Figure 4 (A, B).- Renards capturés vivants sur le site 1 (19/04/2016)

Figure 5.- Terrier sur site 1

1.2.2.2.- Cas 2

Un renard de sexe femelle (fig. 6) a été capturé par un paysan, le 15/10/2016, environ 15 km du site précédant en direction de l'Est (site 2). Le terrier est localisé dans un ancien cimetière à côté d'une ferme (fig. 7).



Figure 6.- Renard capturé vivant sur le site 2 (15/10/2016)



Figure 7.- Terrier dans un ancien cimetière (site 2)

2.- Résultats et discussion

2.1.- Données sur le genre *V. vulpes* en Algérie

Les études algériennes sur l'espèce vulpine reposent, en général, sur des observations de terrain. Ces rapports font état de l'existence de trois races principales: le renard famélique (*V. ruppelli*), le fennec (*Fennecus zerda*) [5] et celle du renard roux (*V. vulpes*) [6]. Toutefois, aucun travail publié ne rapporte la description détaillée de ces espèces; de plus, aucune allusion n'est faite à l'existence d'autres espèces ou sous-espèces. Dans la littérature internationale, on rapporte l'existence de *V. algeriensis* (Loche, 1854); renard des zones boisés et *V. v. atlantica* (Wagner 1841); renard des montages d'Atlas; classée sous-espèce du renard roux [1]. Toutefois, aucune description phénotypique de ses espèces n'est rapportée.

2.2.- Caractères phénotypiques des sujets observés

L'espèce *V. vulpes* avec ses sous-espèces présente une large variation entre les individus: dans la taille du corps et la longueur de la queue, et dans le poids vif; par ailleurs, les mâles sont de tailles relativement plus importantes que les femelles [1].

Les renards, de cette étude, sont tous de petite taille, à l'exception de ceux capturés sur le site 1; où l'on observe que l'un des deux sujets présente une taille légèrement supérieure (fig. 4A); s'agissant probablement du mâle d'un couple. En ce qui concerne le pelage, il existe des variations dans la couleur. Le dos et les flancs, les membres, la queue, le cou est la tête apparaissent gris mêlés de jaune dans deux cas (fig. 1 et 3). La couleur est plutôt jaune-fauve chez les sujets capturés (fig. 4) et nettement fauve chez le cas 2 (fig. 2). Les parties basses du cou et le ventre sont blanches à grises, en général, chez tous les cas observés. Le museau est marqué de deux taches noires bilatérales et la couleur de la queue paraît grise claire à foncée; parée de poiles noires denses. L'extrémité de la queue est blanche chez tous les sujets observés. Cette nuance dans les couleurs est rapportée chez l'espèce *V. vulpes* [1].

2.3.- Ressemblance du petit renard avec l'espèce *V. velox*

Le petit renard de Tiaret présente certaines similitudes, dans le phénotype, l'habitat et le comportement, avec le swift fox (*V. velox*) de l'Amérique du Nord; décrit comme

étant la plus petite espèce de canidés et incluant plusieurs sous-espèces [2, 7]. La taille de la femelle véloce est inférieure à celle du mâle [2]. Le mode alimentaire du renard véloce est de type omnivore; il mange ce qu'il trouve dans les parages, son régime est composé de petits mammifères (ex. des petits rongeurs, d'oiseaux et œufs, de reptiles, d'insectes, de fruits et de charogne [8, 9].

Ce renard est appelé véloce (swift en anglais) en raison de sa rapidité. Les paysans de la région de l'étude affirment que ce renard est très rapide; ce qui lui permet d'échapper à la prédation des chiens. Le swift fox est également nommé prairie fox étant donné qu'il vit habituellement dans les prairies à herbe courte ou dense [2], comme c'est le cas des hautes plaines à herbe courte de la région de Tiaret.

Dans les deux sites où les renards ont été capturés, il s'agit d'endroit non éloignés des maisons rurales (100 à 200m). La tanière se trouve soit sur un terrain accidenté ou rocheux, désaffecté, comme observé sur le site 1, ou dans un terrain abandonné (site 2); s'agissant d'un ancien cimetière. Les terriers observés, sur les deux sites, comportent deux à trois ouvertures, comme rapporté chez ceux du swift fox; ainsi, la découverte des tanières est un moyen utile dans la connaissance de la distribution de ce renard dans un territoire donné [10]. Ces ressemblances entre les deux genres offrent un intérêt particulier dans la compréhension des habitudes de cet animal et dans la mise en place de programmes d'étude et de sauvegarde; étant donné la profusion des études nord-américaines sur le sujet.

2.4.- Dangers menaçants l'existence du petit renard de Tiaret

Les routes accentuent les risques d'accidents mortels pour ce renard [2]; ce qui limite la croissance des populations enclavées et isolées [9]. De plus, l'absence de passages sécurisés permettant la circulation libre des animaux de part et d'autre de la route à double voies, d'un côté, et la présence de barrières en dure au milieu; trop haute pour être franchie par ce petit renard, de l'autre, amplifient la fréquence de ces accidents mortels. Toutefois, l'observation de sujets périssés sur les routes est un indicateur permettant la localisation de l'habitat de l'animal sur les parages [11].

Par ailleurs, le fait que l'animal creuse son terrier à proximité des agglomérations rurales, en plus de son caractère naïf et curieux, facilite son piégeage par l'homme et met en péril sa survie. En effet, dans les deux situations (cas 1 et 2), la capture des animaux a eu lieu le jour même de la mise en place des pièges. Au fait, la chasse au renard n'a aucun intérêt pécuniaire; cependant, pour certains, l'animal servirait comme remède naturel ! Le renard peut être chassé, également, en raison du danger supposé qu'il constitue pour les petits animaux élevés par les paysans. Parfois la capture de cet animal constitue un loisir pour les plus jeunes, en raison de sa petite taille. Les pièges montés pour la capture de l'animal sont réalisés avec du fil de fer, ce qui met en péril la vie de l'animal piégé.

Toutefois, la proximité de l'habitat de ce petit renard avec l'homme serait peut-être essentielle à la survie de l'espèce. Ainsi, en plus de la disponibilité en charogne, ce voisinage permet à l'animal de se désaltérer au niveau des points d'eau aménagés pour les animaux domestique, particulièrement l'été; période durant laquelle la région souffre de graves pénuries d'eau. De plus, cette disponibilité en aliments et en eau dans les parages, met à l'abri ce petit animal vulnérable contre la plus grande menace sur son existence, celle des chiens (*Canis familiaris*). En effet, la région connaît une recrudescence des chiens libres et errants, perturbateurs potentiels de l'écosystème [12, 13]. Les chiens limitent

l'aire de déplacement de ce petit renard; par peur de prédation [9, 13], ils sont susceptibles de lui transmettre des maladies et présentent de la compétition envers son régime alimentaire [12, 13]. Ainsi, la reproduction et la survie de l'espèce peuvent être gravement compromises par l'abondance de ces prédateurs avérés [12,13].

Enfin, les paysans informés de l'intérêt de cette espèce animale dans l'équilibre écosystémique, notamment dans la lutte contre les petits rongeurs ravageurs de cultures, et dans la préservation de la biodiversité et du patrimoine faunique de la région, montrent une volonté à intégrer les éventuels programmes de conservation.

Conclusion

Le petit renard décrit dans cette étude est une espèce rare est a priori commune aux hautes plaines de la région de Tiaret. Cet animal joue un rôle important dans l'équilibre écosystémique et fait partie de la biodiversité de la région. L'étude des cas exposés, dans le contexte socio-environnemental de la région, témoigne de graves menaces pesantes sur l'existence de cette espèce de renard; non répertoriée à ce jour.

En conséquence, des études de caractérisations phénotypique et génétique, devraient être réalisées et des efforts de vulgarisation et de protection entrepris, par les organismes concernés, pour la reconnaissance et la sauvegarde de ce petit renard en situation critique. Enfin, tout programme de préservation de l'espèce devrait inéluctablement intégrer le composant humain de la région.

Références bibliographiques

- [1].- Lariviere S., Pasitschniak-Arts M., 1996.- *Vulpes vulpes*. Mammalian Species, American Society of Mammalogists, 537:1-11. <http://www.jstor.org/stable/3504236>
- [2].- Sillero-Zubiri C., Hoffmann M., Macdonald D. W., 2004.- Canids: Foxes, Wolves, Jackals and Dogs. Status Survey and Conservation Action Plan. IUCN/SSC Canid Specialist Group: Gland, Switzerland and Cambridge UK, 430 p.
- [3].- Journal Officiel de la République Algérienne, 1983.- Décret exécutif n° 83-509 du 20 août 1983, relatif aux espèces animales non domestiques protégées.
- [4].- Journal Officiel de la République Algérienne; 2012.- Décret exécutif n° 12-235 du 24 mai 2012, fixant la liste des espèces animales non domestiques protégées.
- [5].- Maziz S. B., 2011.- Inventaire de la faune sauvage dans le Grand Erg Occidental. SCF/DGF/ANN -Algérie, Actes du Séminaire International sur la Biodiversité Faunistique en Zones Arides et Semi-arides, Pp. 212-214.
- [6].- Bouzenoune A., 1999.- Direction Générale des Forêts projet relatif a la conservation de la biodiversité et de la gestion durable de ressources naturelles numéro du projet: Alg/00/g35/a/1g/99. "Etude portant projet de classement du site de Oglat. Daira en aire protégée, wilaya de Naama, 100 p.
- [7].- Waters S. S., 2010.- Swift fox *Vulpes velox* reintroductions: a review of release protocols. Int. Zoo. Y. b., 44: 173-182. DOI:10.1111/j.1748-1090.2009.00091.x

- [8].- Ginsberg J. R. and Macdonald D. W., 1990.- Foxes, Wolves, Jackals and Dogs. An Action Plan for the Conservation of Canids. IUCN/SSC Canid Specialist Group, IUCN/SSC Wolf Specialist Group (L.D. Mech, Chair). International Union for Conservation of Nature and Natural Resources. Published by: IUCN, Gland, Switzerland, 116 p.
- [9].- Dark-Smiley D. N. and Keinath D. A., 2003.- Species assessment for Swift fox (*vulpes velox*) in Wyoming, United States Department of the Interior Bureau of Land Management, Wyoming State Office Cheyenne, Wyoming. 52 p.
- [10].- Mc Gee B. K., Nicholson K. L., Ballard W. B. and Butler M. J., 2006.- Characteristics of swift fox dens in Northwest Texas. *Western North American Naturalist*, 66 (2): 239-245.
- [11].- Luce B., Hunt L. and Prida Y J., 2000.- Swift fox completion report, Wyoming Game and Fish Department. State of Wyoming nongame mammals – Species of Special Concern, 35 p.
- [12].- Holderness-Roddam B., 2011.-The effects of domestic dogs (*Canis familiaris*) as a disturbance agent on the natural environment. Thesis of Master of Environmental Management, School of Geography and Environmental Studies, Dip. Agr., B.Ed., M.Ed. Studies University of Tasmania, Hobart, 97 p.
- [13].- Young J. K., Olson K. A., Reading R. P., Amgalanbaatar S., Berger J., 2011.- Is Wildlife going to the dogs? Impacts of feral and free-roaming dogs on wildlife populations, *BioScience*, 61 (2): 125-132.
http://scholarworks.umt.edu/biosci_pubs/291